

Communication faite au conseil municipal du 31 janvier 2024

EGLISE SAINT ETIENNE

L'ensemble des points ci-dessous et d'autres probablement encore, nécessiteraient dans une première étape de commander une étude/ diagnostic globale à la DRAC. Par ailleurs quelques interventions immédiates pourraient être planifiées et intégrés dans le budget communal 2024 : points 2, 3, 4 et 12

Extérieur de l'Église abbatiale Saint Etienne

- 1) Façade de l'église donnant sur le parvis : restauration de la façade. Celle-ci est en particulier noircie par les champignons et plusieurs endroits sont dégradés par la présence de végétaux de plus en plus visibles. Présence également de joints en ciment sur le bas de la façade et d'éléments de sculpture très dégradés.
- 2) Profiter de la présence de l'entreprise Paurion pour faire enlever les végétaux qui ont envahi depuis plusieurs années le niveau supérieur de gauche de l'église et procéder à une simple révision de la toiture de l'église (changer quelques tuiles, etc.). Devis à faire chiffrer très rapidement.
- 3) Escalier montant vers le toit : procéder à un nettoyage et fermer avec un grillage les ouvertures/meurtrières par où les pigeons de plus en plus nombreux font leurs nids.
- 4) Porter un diagnostic sur l'état des pierres en haut du dit escalier. Là encore présence de nombreux pigeons.
- 5) Éclairage du clocher : celui-ci ne fonctionne plus depuis plusieurs semaines.

Intérieur de l'église :

- 6) Porte d'entrée : les travaux pressentis (budgétés ?) en 2022 puis 2023 n'ont pas été réalisés faute d'un deuxième devis. Or le problème de l'ouverture de cette porte subsiste.
- 7) Nettoyage des toiles d'araignée (voutes/fenêtres/tableaux/statues)
- 8) Restauration du fauteuil de l'abbé dans le chœur (pièce en bois à recoller) ainsi que l'un des deux blasons dans le fond de l'église. Par ailleurs les frises sculptées en pierre de taille dans le fond de l'église ainsi que les statues des évangélistes et du Christ ressuscité sont pour certaines très abîmées.
- 9) Éclairage : l'église n'est pas mise en valeur par l'éclairage existant, de plus énergivore.
- 10) Chauffage : combien de temps encore les réchauds avec bouteilles de gaz, inefficaces et surtout dangereux, pourront-ils être utilisés ? Ne faudrait-il pas envisager d'autres solutions
- 11) Pas de mise en valeur (panneaux explicatifs) permettant aux visiteurs de l'église de découvrir et de comprendre les éléments patrimoniaux de cette église
- 12) Hors séance du conseil municipal, il a été réalisé un devis pour l'installation de caméras de surveillance dans l'église suite à un début d'incendie volontaire en décembre puis d'une profanation (tabernacle fracturé et ciboire avec des hosties consacrées volées.)